PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE D'ILLIAT

REGLEMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 30 janvier 2025
Richard LABALME, Maire d'ILLIAT

MAIRIE d'ILLIAT (Ain)

ATELIER GERGONDET / REFLEX ENVIRONNEMENT

Légende

Zones

Zones urbaines

- 🟧 UA
- 🟧 UB
- 🟨 UC
- 🟫 UE

Zones à urbaniser

- 🟨 1AU

Zones agricoles

- ☐ A

Zones naturelles et forestières

- 🟩 N
- 🟩 Nl
- 🟩 Ne
- 🟩 Nc

Emplacements réservés

- ▨ Emplacements réservés

Mixité sociale

- ☐ Secteur de mixité sociale

Orientations d'aménagement et de programmation

- ▨ Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation sectorielles

Patrimoine bâti

- 🟥 Bâtiments relevant du patrimoine bâti remarquable (A, B, C...)
- ★ Edifices relevant du petit patrimoine bâti (a, b, c...)

Changement de destination

- 🟥 Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Environnement

- ▨ Secteur humide
- ▨ Secteur boisé et bocager
- ▨ Secteur de corridor écologique
- ▨ Secteur paysager
- ○ Arbres remarquables

Informations

- — - — Ligne électrique à très haute tension
- ······ Canalisation de transport de gaz
- ☐ Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transports terrestres

Emplacement réservé aux voies publiques

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Cheminement modes doux	Commune	660 m²

Bâtiments relevant du patrimoine bâti remarquable

A	Eglise
B	Maison Thorin
C	Château de Pionneins

Edifices relevant du petit patrimoine bâti

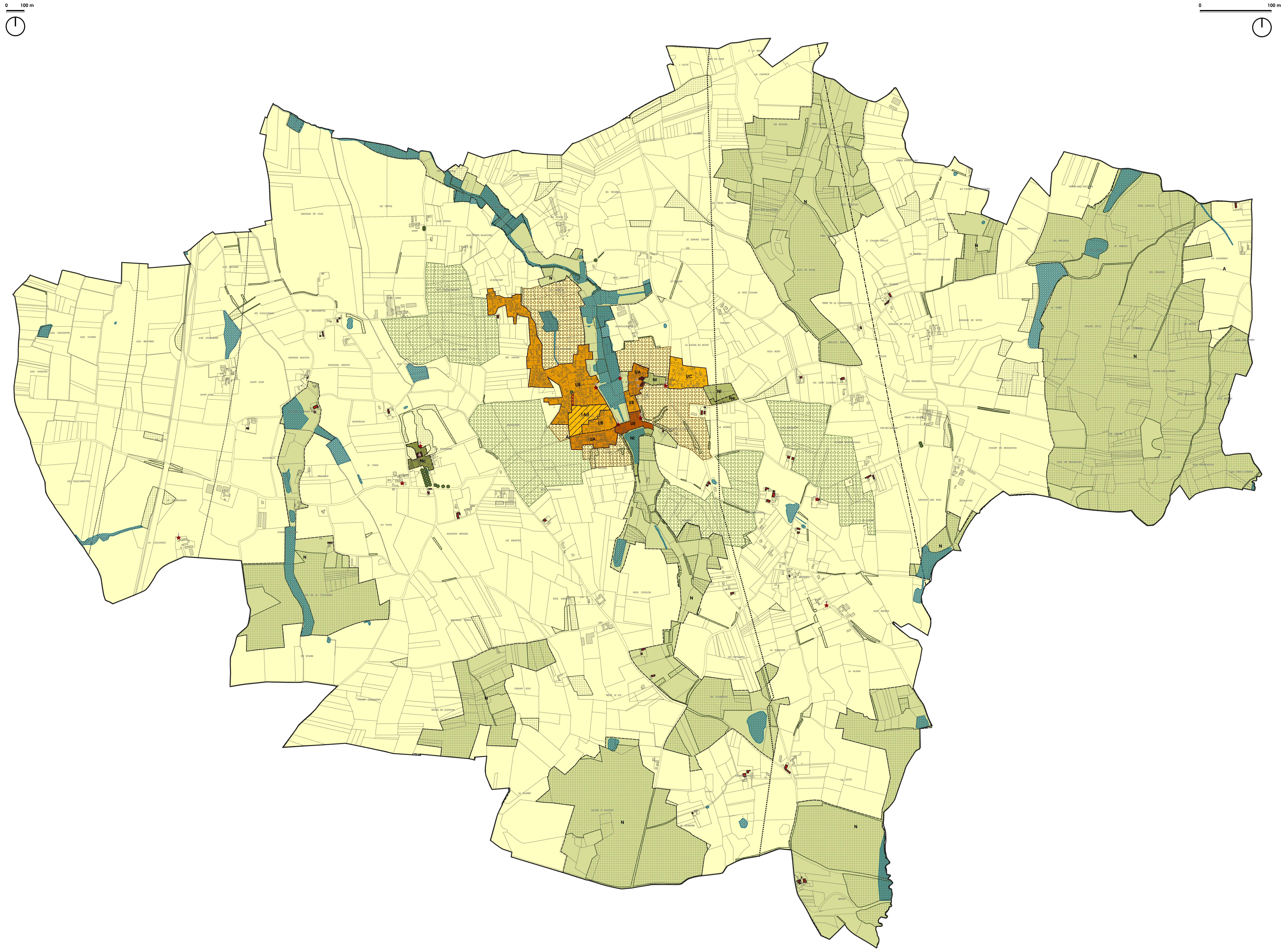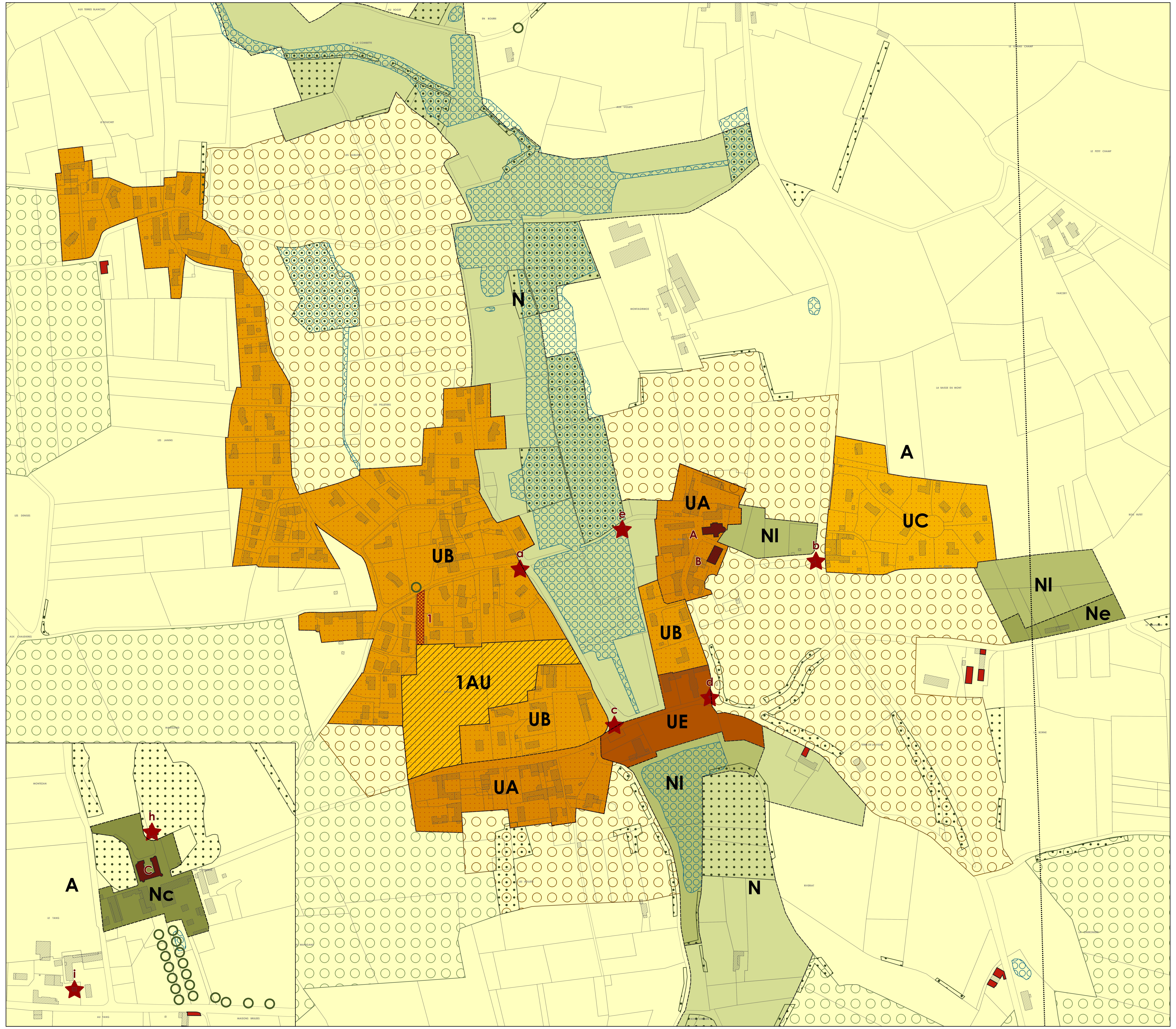a	Croix
b	Croix
c	Croix
d	Bascule
e	Lavoir
f	Pigeonnier
g	Pigeonnier
h	Glacière du château
i	Pigeonnier
j	Pigeonnier